

devient social, et certes les Congrès peuvent revendiquer dans ce mouvement la large part.

D'ailleurs le Congrès lui-même n'est-il pas une œuvre bien consolante ? Des Frères, des Sœurs représentant chacun une Fraternité ou un groupe de Fraternités, une foule de religieux du 1^{er} Ordre, un grand nombre de prêtres, viennent de tous les points du pays et des pays voisins pour s'éclairer et s'édifier mutuellement. Les lumières sont mises en commun, les efforts sont encouragés et bénéficient de l'union des esprits et des cœurs. Les relations s'établissent naturellement entre les Fraternités et créent la meilleure fédération que l'on puisse désirer.

Mais passons au compte-rendu sommaire de ces fraternelles réunions. Nous distinguons dans le Congrès différentes sortes d'assemblées, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Il y a les séances générales et les spéciales, soit pour les délégués des Frères, soit pour les Sœurs, soit pour les Prêtres. Le matin et le soir ramènent des cérémonies qui groupent tantôt dans une église, tantôt dans une autre, la foule des congressistes.

Disons un mot des séances générales. Elles sont sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Mathieu, Archevêque de Toulouse et sous la direction effective du R^{si}me P. Louis-Antoine. Une fois déjà, à Reims, le R. Père avait dirigé les travaux du Congrès et nul mieux que lui ne pouvait présider celui de Toulouse. Son esprit élevé, large, son cœur dévoué et bon étaient la meilleure garantie de l'aménité et de l'union qui régneraient dans les Réunions.

Venu de Rome avec des lettres d'approbation du Cardinal Rampolla, au nom du Souverain Pontife, du Ministre Général des Capucins, et de celui des Frères-Mineurs, il ouvrit le Congrès par un discours sur le Pape Tertiaire, qui veut appuyer sur le Tiers-Ordre son système de rénovation sociale.

Pourquoi, de préférence à tous les autres, le Pape a-t-il choisi le Tiers-Ordre franciscain pour sa réforme sociale ? Parce que le Tiers-Ordre franciscain fut institué par saint François lui-même, avant tout, comme un moyen de soustraire les chrétiens à la perversion du siècle et d'assurer leur salut éternel.

Ici le R^{si}me P. Président cite les paroles que lui disait naguère le P. Général des Frères-Mineurs : « Mon Père, le Tiers-Ordre doit, avant tout et par dessus tout, s'occuper à faire